

République française  
COTE D'OR  
Canton de POUILLY-EN-AUXOIS  
**Commune de CRÉANCEY**  
21320 CRÉANCEY  
Téléphone: 03 80 90 89 28  
Télécopie: 03 80 90 89 71  
e-mail : mairie.creancey@orange.fr

# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

n° 2014-042

## SEANCE DU 28 AOUT 2014

### NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13

### Date de la convocation

21/08/2014

### Date d'affichage

29/08/2014

### Objet de la délibération

VENTE DE CHÊNES SUR LA  
VOIE ROMAINE

Le 28 Août 2014 à 20 heures 30, les membres du Conseil municipal de CRÉANCEY, convoqués conformément à la loi, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Jocelyn CHAPOTOT, Maire

#### Étaient présents:

CHAPOTOT Jocelyn, MORTIER Céline, QUIGNARD Jean-Pierre,, MANIERE DRZAZGA Eliane, CORNESSE Jean-Pierre CHOPIN René, GIRARDIN Carine, GIRARD François, LUCOTTE Jean-Marc, MAURICE LUCOTTE Roseline, MENETRIER Adrien, BELORGEY Fabien, PAUVERT Yohan.

Absents : DESBOIS Charline, PAJOT Marc

Secrétaire: MORTIER Céline

Le Maire informe les membres du conseil municipal, qu'une transaction entre l'ancien conseil et la scierie Gaitey de Pouilly-en-Auxois était en cours pour la vente de 2 chênes situés en bordure de route du lieudit « Voie Romaine ».

Monsieur le Maire donne lecture de l'offre de prix présenté par la Scierie Gaitey demeurant, La Mignereau – 21320 Pouilly-En-Auxois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

ACCEPTTE l'offre de prix présenté par la Scierie Gaitey , d'un montant total de 350 €uros comprenant 2 pieds de chêne pour un volume d'environ 4.500 m3.

DEMANDE au Maire d'établir de titre de trésorerie pour valider cette vente.

Acte rendu exécutoire après  
transmission en Sous-Préfecture  
de Beaune, et publication

Le MAIRE



Jocelyn CHAPOTOT